EN FANCE

FLUMERQAT méridec

2024 - 2027

Projet Educatif Territorial

SOMMAIRE

A- Informations administratives de l'organisateur

B- Diagnostic de territoire

1- Carte d'identité de la commune de PLUMERGAT et sa section administrative de MERIADEC

2- Etat des lieux des services enfance jeunesse sur la commune

- ✓ La petite enfance
- ✓ Les établissements scolaires
- ✓ Le service enfance jeunesse

3- L'identification des besoins

- ✓ Le public concerné
- ✓ Les atouts
- ✓ Les contraintes
- ✓ Les éléments du dernier PEDT

C- Les valeurs éducatives du Projet Educatif Territorial (PEDT)

1- Les grandes valeurs éducatives défendues

2-Les objectifs généraux

D- Le Projet Educatif Territorial (PEDT) en action

1- L'organisation de la semaine scolaire

2- L'organisation des temps périscolaires avant et après l'école

- ✓ L'organisation (objectifs, mode de fonctionnement, les activités...)
- ✓ Les moyens matériels (locaux, outils de travail)
- ✓ Les moyens humains

3- Le Plan mercredi

- ✓ L'organisation générale (objectifs, mode de fonctionnement, les activités...)
- ✓ Les moyens matériels (locaux, outils de travail)
- ✓ Les moyens humains

4- L'évaluation

- ✓ Le comité de pilotage
- ✓ Les modalités d'évaluation
- ✓ Les perspectives

A - Informations administratives de l'organisateur

Collectivité territoriale et territoire concerné :

Commune de PLUMERGAT et section administrative de MERIADEC

Le Maire : Sandrine CADORET

Adresse : Mairie de PLUMERGAT
5 Place du Castil
56400 PLUMERGAT

Téléphone : 02 97 56 14 56

Mail : accueil.mairie@plumergat.fr

Correspondant technique et administrative : Odile ROSNARHO

Fonction : Adjointe à l'enfance jeunesse et aux affaires sociales

Téléphone : 06 18 02 65 66

Mail : odile.rosnarho64@gmail.com

Coordinateur du PEDT : Eric LE HEN

Fonction : Responsable du service enfance jeunesse

Téléphone : 02 97 56 14 56 / 06 10 80 97 34

Mail : sej.mairie@plumergat.fr

Date de présentation du PEDT : 16 septembre 2024
Durée du PEDT : 3 ans (septembre 2024 à août 2027)

B- Diagnostic de territoire

1- Carte d'identité de la commune de PLUMERGAT et sa section administrative de MÉRIADEC

Territoire : Plumergat et section administrative de Mériadec, **situé en zone prioritaire cible**

Population : 4 274 habitants

Nom des habitants : Plumergatais, Plumergataises

Nom du Maire : Sandrine CADORET



Code postal : 56400

Région : Bretagne

Département : Morbihan

Canton : Auray

Intercommunalité : Auray Quiberon Terre Atlantique

Superficie : 4 194 hectares (dont 700 hectares à Mériadec)

Petite enfance : Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) Pluneret, Plumergat et Sainte-Anne d'Auray
Un multi accueil intercommunal "Les coccinelles"

Enfance et jeunesse : Accueil de loisirs 12-17 ans à Plumergat, Accueils périscolaires à Plumergat et Mériadec, Accueil de loisirs 3-12 ans à Plumergat

Sport : Terrain de sports, terrain multisports

Vie associative : environ 40 associations (Plumergat et Mériadec)

Vie sociale : CCAS, Action Sociale

Vie touristique : Patrimoine (Chapelles, fontaines et puits, Calvaires, moulins), circuits de randonnées.

2- Etat des lieux des services enfance jeunesse sur la commune

2.1 La petite enfance

- ***Le RPAM*** (Relais Parents Assistants Maternels) :

Le RPAM mis en place par Auray Quiberon Terre Atlantique sur les communes de Plumergat, Sainte- Anne d'Auray et Pluneret. Le RPAM est un lieu d'accueil, d'informations, de rencontres et d'échanges, pour les parents de jeunes enfants et les assistantes maternelles. Il est basé sur la commune de Pluneret.

Le RPAM propose aux assistantes maternelles :

- un lieu d'informations administratives et juridiques de premier niveau liées à leurs droits et obligations de salarié(e)s,
- un lieu d'écoute et d'accompagnement individualisé concernant les difficultés rencontrées dans leurs pratiques professionnelles,
- un lieu d'échanges et de professionnalisation pour approfondir leurs connaissances, sur le développement global du jeune enfant, sa psychologie, ses besoins psycho-affectifs, les activités d'éveil à lui proposer,
- des temps collectifs dans le cadre des matinées d'éveil, pour rompre l'isolement, pour échanger sur leur pratique professionnelle, leurs observations. Partager des temps de jeux avec les enfants qu'elles accueillent et favoriser leur éveil et leur socialisation.

- ***Les assistantes maternelles***

Sur la commune de Plumergat, on recense une trentaine d'assistantes maternelles agréées, qui accueillent des enfants à leur domicile.

- ***Un multi-accueil communautaire "Les Coccinelles"***

Le multi-accueil intercommunal a ouvert ses portes le 1er juin 2015 avec une capacité d'accueil de 30 places. Il est implanté sur la commune de Sainte-Anne d'Auray. Le projet a été mené par les communes de Plumergat, de Pluneret et de Sainte-Anne d'Auray. La compétence a été reprise par la communauté de communes AQTA (Auray Quiberon Terre Atlantique) depuis le 1er janvier 2015.

2.2 Les établissements scolaires

- ***Les écoles***

On comptabilise 3 écoles sur la commune de Plumergat, deux écoles sont situées dans le bourg de Plumergat et une école se situe sur la section de Mériadec à 7 kms (recevant les enfants de Mériadec Pluneret également) :

Ecole ARLEQUIN BLEU **Etablissement public**	**Ecole XAVIER GRALL** **Etablissement public**	**Ecole SAINT JOSEPH** **Etablissement privé**
8 Rue Joseph Evenas 56400 PLUMERGAT	1 place Goh Prad Mériadec 56400 PLUMERGAT	6, Rue Joseph Evenas 56400 PLUMERGAT

93 enfants scolarisés	134 enfants scolarisés	116 enfants scolarisés

- ***Effectif total des écoles (chiffres rentrée septembre 2023) : 350 élèves.***

Ecole publique Arlequin Bleu (Bourg de Plumergat) : Total enfants : 88

	Total enfants en 2023-2024
Cycle 1 : PS-MS-GS (- de 6 ans)	29
Cycle 2 CP-CE(+ de 6 ans)	36
Cycle 3 CM (+ de 6 ans)	23
Total	88 enfants

Ecole Publique Xavier Grall (Section de Mériadec) : Total enfants : 143

	Total enfants en 2023-2024
Cycle 1 : PS-MS-GS (- de 6 ans)	61
Cycle 2 CP-CE(+ de 6 ans)	42
Cycle 3 CM (+ de 6 ans)	40
Total	143 enfants

Ecole privée Saint Joseph (Bourg de Plumergat) : Total enfants : 119

	Total enfants en 2023-2024
Cycle 1 : PS-MS-GS (- de 6 ans)	39
Cycle 2 CP-CE(+ de 6 ans)	44
Cycle 3 CM (+ de 6 ans)	36
Total	119 enfants

2.3 Le service enfance jeunesse

Le service enfance jeunesse gère les accueils de loisirs extrascolaires des 3-12 ans (vacances scolaires) ainsi que des 12-17 ans (vacances scolaires, samedi).
Il s'occupe également des accueils périscolaires avant ou après l'école et le mercredi pour les 3-12 ans, ainsi que le vendredi soir, le mercredi après-midi et le samedi après-midi pour les 12-17 ans.

- ***La composition du service enfance jeunesse***

<table>
<tr><td colspan="4">Eric LE HEN
Responsable du service enfance jeunesse et coordinateur du PEDT</td></tr>
<tr><td>Solène HAMEL
Directrice de l'accueil périscolaire de Plumergat bourg et de l'accueil de loisirs 3-12 ans (mercredi, vacances scolaires)</td><td>Jessica PERON
Co-directrice de l'accueil extrascolaire de Mériadec, de l'accueil de loisirs 3-12 ans (mercredi, vacances scolaires)</td><td>Stéphanie JOSE
Directrice de l'accueil périscolaire de Mériadec et de l'accueil de loisirs 3-12 ans (vacances scolaires et séjours)</td><td>Coralie JOUSSE
Directrice de l'accueil de loisirs 12-17 ans de Plumergat bourg (vacances scolaires, séjours, mercredi, vendredi, samedi)</td></tr>
<tr><td>Ecole Arlequin Bleu
Ecole St Joseph</td><td>Ecole Xavier Grall</td><td>Ecole Xavier Grall</td><td>Secteur Plumergat bourg</td></tr>
<tr><td colspan="2">7 animateurs (agents municipaux) interviennent sur l'accueil de loisirs du mercredi
6 animateurs (agents municipaux) interviennent sur l'accueil périscolaire (matin, soir)</td><td>6 animateurs
(agents municipaux) interviennent sur l'accueil périscolaire (matin, soir)</td><td>Les directeurs des espaces jeunes sont également animateurs de la structure sur les différents temps</td></tr>
<tr><td colspan="3">6 animateurs (dont 3 saisonniers) sont recrutés sur les petites vacances scolaires
10 animateurs (dont 7 saisonniers) sont recrutés pendant les grandes vacances</td><td>2 animateurs saisonniers sont recrutés pour les séjours</td></tr>
</table>

- ***Les structures enfance jeunesse***

Accueil périscolaire et de loisirs Plumergat bourg	**Accueil périscolaire et loisirs Mériadec**	**Espace Jeunes**
1 bis, rue Parc Guenner 56400 PLUMERGAT	3, rue Victor Graux Mériadec 56400 PLUMERGAT	2, rue Joseph Evenas 56400 PLUMERGAT

- ***Les accueils de loisirs extrascolaires***

Les accueils de loisirs extrascolaires 3-12 ans sont déclarés auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DDJSCS). Ils permettent d'accueillir des enfants âgés de 3 à 12 ans.

L'accueil de loisirs extrascolaire 3-12 ans de Plumergat est ouvert pendant les vacances d'hiver, de printemps, d'automne et d'été (sauf la semaine du 15 août) et une semaine sur les vacances de Noël. Les enfants sont accueillis dans les locaux attenant à l'école publique Arlequin Bleu qui comprennent une salle d'activités pour les 3-5 ans, une salle d'activités pour les 6-12 ans. Ils peuvent également utiliser ponctuellement la salle polyvalente Belle Ile, la salle municipale Les Hermines, les salles de motricité des écoles, une salle de sieste, une ancienne salle de classe maternelle et la cour de récréation, mutualisée avec l'école Arlequin Bleu.

L'accueil de loisirs extrascolaire 3-12 ans de Mériadec est ouvert pendant les vacances d'hiver, de printemps, d'automne et d'été au mois de juillet uniquement. Les enfants sont accueillis dans les locaux comprenant une salle d'activités pour les 3-4ans, une salle d'activité pour les 5-6 ans, deux salles d'activités pour les 6-12 ans, une salle de sieste et une cour de récréation. Ils peuvent également utiliser 2 Algeco à proximité du bâtiment principal avec espace de motricité dans l'un et une salle d'activité élémentaire dans le second et ponctuellement la salle de la mairie annexe, la cour, la salle de sieste et la salle de motricité de l'école Xavier Grall.

Le mode de fonctionnement

Les enfants peuvent être accueillis à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas et sont répartis dans des salles différentes en fonction de leur tranche d'âge.
Pendant les vacances scolaires, les enfants peuvent participer à des activités différentes en fonction de leur tranche d'âge. Les activités sont articulées autour d'un thème afin de répondre aux objectifs pédagogiques définis. Des séjours courts accessoires sont également proposés pendant les vacances d'été

- ***Les accueils des enfants de 12-17 ans***

Les objectifs pédagogiques en lien avec le Projet Educatif Local :

Espace jeunes du bourg de Plumergat :

- Favoriser le respect et la tolérance dans la vie en collectivité
- Favoriser le respect et la découverte de l'environnement
- Permettre aux jeunes de s'ouvrir aux autres et d'être acteurs de leur quotidien

L'accueil de loisirs extrascolaire 12-17 ans, l'Espace Jeunes, est déclaré auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale. Il est ouvert pendant les vacances d'hiver, de printemps, d'automne et d'été (sauf les trois premières semaines d'août), les mercredis, samedis après-midi et vendredis en soirée. L'accueil de loisirs extrascolaire 12-17 ans est fermé pendant les vacances de Noël.

3- *L'identification des besoins*

3.1 Le public concerné

Ecole ARLEQUIN BLEU Etablissement public	Ecole XAVIER GRALL Etablissement public	Ecole SAINT JOSEPH Etablissement privé
Rue Joseph Evenas 56400 PLUMERGAT	1 place Goh Prad Mériadec 56400 PLUMERGAT	Rue Joseph Evenas 56400 PLUMERGAT
93 enfants scolarisés	**134 enfants scolarisés**	**116 enfants scolarisés**

3.2 Les atouts

Une politique enfance jeunesse est déjà affirmée sur la commune.

Un Projet Educatif Local (PEL) a été mis en place afin de définir la politique éducative de la municipalité ainsi que deux PEDT. De plus, la municipalité de Plumergat est accompagnée par la CAF dans la définition et la mise en œuvre de sa politique petite enfance et enfance jeunesse par le biais de la Convention Territoriale Globale (CTG).

Un service enfance jeunesse structuré

La commune de Plumergat possède un service enfance jeunesse structuré avec deux accueils périscolaires déclarés, un accueil de loisirs 3-12 ans et deux accueils de loisirs 12-17 ans déclarés auprès de la Direction Départementale à la Jeunesse au Sport la Cohésion Sociale (DDCS).

Le Portail Famille

Depuis mai 2023, la commune propose une interface numérique unique pour la gestion des demandes de réservation des familles aux activités périscolaires, extrascolaires et de restauration. Cet outil amène davantage d'efficience dans la gestion administrative du service Enfance Jeunesse et plus de libertés pour les familles.

Le développement de nouvelles structures municipales

La médiathèque ouvrira ses portes le 20 août 2024. Ce nouveau service permettra le développement de projets culturels plus importants au sein des accueils de loisirs et périscolaires.
La mise en place d'un pumptrack est également prévu à Mériadec (côté Pluneret) au deuxième semestre 2025, cet équipement sera à n'en pas douter plébiscités par les enfants.
Un complexe multisport sera également construit à l'horizon 2026 à Plumergat.

3.3 Les contraintes

L'une des contraintes sur le territoire est la distance entre les deux écoles du bourg et l'école de la section de Mériadec. En effet, entre les deux sites nous comptabilisons 7 kms de distance. La Municipalité fait son possible pour que les enfants résidant à Mériadec aient la possibilité de disposer des infrastructures situées à Plumergat, comme, par exemple le transport scolaire des enfants fréquentant la médiathèque ou encore lors des spectacles.

En outre, la commune possède encore peu d'infrastructures sportives pour le moment (un terrain de foot, de tennis dans le bourg et un terrain multisports). Pour la section Mériadec, les enfants se rendent au stade de football de Mériadec Pluneret qui se situe à 1km de marche de l'établissement scolaire, de l'accueil de loisirs.

3.4 Les éléments du dernier PEDT

La création en septembre 2021 d'un accueil de loisirs extrascolaire et périscolaire mercredi à Mériadec

Cette structure a permis de répondre aux besoins croissants des familles de Mériadec en développant un nouveau service de proximité. Le mode de fonctionnement, l'offre d'activités

d'animation et la tarification sont identiques à ceux appliqués à l'accueil de loisirs de Plumergat bourg. Cet accueil périscolaire du mercredi intègre également le dispositif du Plan mercredi.

L'ouverture de l'accueil de loisirs extrascolaire de Plumergat bourg au cours des vacances de Noël

Là encore, afin de répondre à une demande de plus en plus importante des familles, l'accueil de loisirs de Plumergat bourg est désormais ouvert une semaine durant les vacances de Noël depuis 2021 avec une capacité de 48 enfants. L'ensemble des enfants de Plumergat et de Mériadec bourg sont accueillis sur le site unique de l'ASLH Plumergat.

La pause méridienne à Mériadec

Suite à l'augmentation de la fréquentation à la restauration scolaire, un deuxième service de restauration scolaire a été mis en place à partir de septembre 2021 permettant de proposer, en plus d'un temps de repas plus serein, des propositions d'animation ou de temps récréatif. Ce temps permet en outre de développer des activités en lien avec le projet d'école favorisant ainsi le partenariat avec l'Education Nationale (jardins fleuris par exemple).

Le Conseil Municipal des Enfants (CME)

Ce dispositif concerne les enfants plumergatais des classes de CM1-CM2 des 4 écoles (Xavier Grall, Arlequin Bleu, St Joseph et St Gilles) qui élisent des conseils municipaux d'enfants pour un mandat de 2 ans.
Le Conseil Municipal des Enfants est composé de 13 enfants. En tenant compte de la proportion d'enfants Plumergatais des 4 écoles pour la répartition, la composition est la suivante : 3 enfants de St Gilles, 3 enfants de l'école St Joseph, 3 enfants de l'école Arlequin Bleu et 4 enfants de l'école Xavier Grall.
Les objectifs du CME sont les suivants !

- Découvrir le rôle de l'Institution « Conseil Municipal » lieu d'expression de la Démocratie
- Donner la parole aux jeunes de la commune
- Apprendre la citoyenneté et la responsabilité

Le CME est un lieu d'expression et de partage des idées qui est désormais institué sur la commune.

Le dispositif Argent de poche

Le dispositif argent de poche crée la possibilité pour des jeunes âgés de 16 et 17 ans d'effectuer des petits travaux lors des congés scolaires et de recevoir en contrepartie une indemnisation dans la limite de 15 € par jeune et par jour. Ce dispositif permet entre autres aux jeunes de découvrir le travail en équipe, de s'impliquer dans l'amélioration de leur cadre de vie et de valoriser leur image
Les activités sont encadrées par les Services techniques ou au sein du restaurant scolaire de Plumergat/Mériadec.

C- Les valeurs éducatives du Projet Educatif Territorial

1- *Les grandes valeurs éducatives*

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les élus de Plumergat ont fait le choix de mettre en place un PEDT afin d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent en articulation avec le contrat enfance-jeunesse sur les temps qui lui sont consacrés (scolaire, périscolaire et extrascolaire). Suite au retour à la semaine des 4 jours en septembre 2017 pour l'école privée et en septembre 2018 pour les deux écoles publiques, la municipalité de Plumergat a décidé de continuer la mise en œuvre de son PEDT en l'adaptant aux nouveaux temps scolaires et en mettant l'accent sur le Plan Mercredi.

L'équipe municipale actuelle souhaite poursuivre la mise en place du PEDT sur la commune pour les années 2024-2027.

Les activités mises en place sur les temps périscolaires et extrascolaires devront être de qualité et complémentaires avec celles proposées par les autres acteurs des temps éducatifs de l'enfant.

Le comité de pilotage n'a pas réussi à se réunir avant l'élaboration de ce nouveau PEDT. Cependant, le souhait est de poursuivre la mise en application des objectifs définis précédemment sur les temps périscolaires notamment lors du mercredi et sur les temps extrascolaires afin d'établir une continuité sur les actions déjà mises en place, tout en l'agrémentant de nouvelles actions.

Les grandes valeurs éducatives défendues sont :

- Respect de son environnement : nature, animaux, individus
- Solidarité, entraide
- Vivre ensemble, citoyenneté

2- *Les objectifs généraux*

4 **Vivre ensemble, citoyenneté**

Initier une « conscience civique » à l'enfant :
Instaurer la notion du vivre ensemble :

-en l'informant pour prévenir des conduites à risques,
-en favorisant la compréhension du fonctionnement des institutions,
-en développant les liens intergénérationnels,
-en favorisant l'acceptation de la différence,
-en permettant l'ouverture sur le monde (découverte des métiers, projets humanitaires, environnement),
- en permettant à l'enfant de trouver sa place en collectivité.
-en favorisant le respect filles/garçons

5 La culture :

Participer à l'éveil culturel de l'enfant :

- en proposant des activités de découverte accessibles à tous,
- en initiant à la pratique et à la technique de nouvelles activités culturelles de manière active ou ludique,
- en mettant en place des liens avec des partenaires locaux (associations...).

6 Le sport :

Participer à l'éveil sportif de l'enfant :

- en proposant des activités de découverte accessibles à tous,
- en initiant à la pratique de nouvelles activités sportives de manière active ou ludique,
- en mettant en place des liens avec des partenaires locaux (associations...).

7 L'autonomie :

Contribuer à l'autonomie de l'enfant :

- en favorisant la parole de celui-ci,
- en lui permettant d'être acteur,
- en lui permettant de communiquer, de s'opposer, de se confronter,
- en donnant aux enfants des responsabilités adaptées à leur tranche d'âge,
- en développant la prise d'initiative chez l'enfant.

8 **Solidarité, entraide :**

Appréhender la notion de solidarité et d'entraide :

- en permettant aux enfants de se soutenir mutuellement
- en permettant aux enfants de coopérer

9 Respect de son environnement : nature, animaux, individus :

Développer chez l'enfant la notion de respect de son environnement :

- en lui faisant découvrir et apprécier les richesses du patrimoine naturel
- en sensibilisant à la nécessite de préserver la faune et la flore de ces milieux
- en le sensibilisant à l'écologie
- en le responsabilisant par rapport aux enjeux écologiques et en l'éduquant aux pratiques écoresponsables

10 Respect du rythme de l'enfant

- en lui assurant un cadre structuré qui participe à la construction de repères chez l'enfant
- en lui permettant d'évoluer à son rythme et de le laisser faire par lui-même

D- Le Projet Educatif Territorial en action

1- *L'organisation de la semaine scolaire*

		7h30 – 8h30	8h30 – 11h45	11h45 – 13h30	13h30 – 16h30	16h30 – 19h
XAVIER GRALL	Lundi Mardi Jeudi Vendredi	Accueil périscolaire	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Accueil périscolaire
	Mercredi	7h30 – Accueil de loisirs – 18h30				

		7h – 8h35	8h35 – 11h45	11h45 – 13h30	13h30 – 16h30	16h30 – 19h
ARLEQUIN BLEU	Lundi Mardi Jeudi Vendredi	Accueil périscolaire	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Accueil périscolaire
	Mercredi	7h30 – Accueil de loisirs – 18h30				

		7h – 8h30	8h35 – 12h	12h – 13h30	13h30 – 16h30	16h30 – 19h
SAINT JOSEPH	Lundi Mardi Jeudi Vendredi	Accueil périscolaire	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Accueil périscolaire
	Mercredi	7h30 – Accueil de loisirs – 18h30				

2- *L'organisation des temps périscolaires avant et après l'école*

Sur la commune de Plumergat, il existe deux accueils de loisirs périscolaires déclarés. Un accueil périscolaire est situé dans le bourg de Plumergat au sein de l'accueil de loisirs. Sont accueillis les enfants de l'école publique Arlequin Bleu et de l'école privée Saint Joseph avant et après l'école et les mercredis. Le second accueil périscolaire est situé dans la section de Mériadec et accueille les enfants de l'école publique Xavier Grall avant et après l'école et les mercredis. Les enfants de l'école Saint-Gilles, située à Pluneret ont également accès le mercredi à l'accueil de Mériadec.

o Le mode de fonctionnement

Accueil périscolaire de Plumergat bourg

- *Les lundis, mardis, jeudis, vendredis :*

 -7h00 à 8h35 : accueil échelonné des enfants avec mise en place de jeux libres et d'activités,
 -8h35 à 8h45 : accompagnement des enfants dans les écoles par les animateurs qui les confient aux enseignants,
 -16h30 à 16h40 : les animateurs récupèrent les enfants inscrits au périscolaire dans les écoles,
 -16h40 à 17h15 : temps du goûter,
 -17h15 à 19h : temps d'accueil et départ échelonné des enfants avec mise en place de jeux libres et d'activités en fonction de la demande des enfants.

- *Les mercredis*

Les enfants sont accueillis de 7h30 à 18h30, à la demi-journée ou à la journée avec ou sans repas.

Accueil périscolaire de la section Mériadec

- *Les lundis, mardis, jeudis, vendredis :*
 -7h30 à 8h10 : accueil échelonné des enfants avec mise en place de jeux libres et d'activités,
 -8h10 à 8h20 : accompagnement des enfants dans les écoles par les animateurs qui les confient aux enseignants,
 -16h30 à 16h40 : les animateurs récupèrent les enfants inscrits au périscolaire dans les écoles,
 -16h40 à 17h15 : temps du goûter,
 -17h15 à 19h : temps d'accueil et départ échelonné des enfants avec mise en place de jeux libres et d'activités en fonction de la demande des enfants.

- *Les mercredis*

Les enfants sont accueillis de 7h30 à 18h30, à la demi-journée ou à la journée avec ou sans repas.

- **La pause méridienne**

La pause méridienne à Plumergat bourg n'est pas déclarée auprès de la DDJSCS, contrairement à celle de Mériadec.
Les enfants des écoles Arlequin Bleu et St Joseph déjeunent au restaurant scolaire de Plumergat. A partir de 13h, un temps récréatif encadré par du personnel municipal est mis en place dans chaque cour d'école.

Les enfants de l'école Xavier Grall de la section Mériadec déjeunent sur les deux sites de restauration scolaire de Mériadec avec les enfants de l'école privée Saint Gilles de Pluneret. A partir de 12h45, des activités adaptées sont proposées aux enfants par les animateurs du service enfance jeunesse.

3 *Le plan mercredi*

- **Bilan du Plan mercredi de septembre 2021 à juin 2024**

La mise en place du Plan mercredi a permis aux enfants sur ces 3 années de découvrir des activités diverses et variées ainsi que des activités nouvelles.
Au programme, les enfants ont pu retrouver des activités culturelles, manuelles, sportives, scientifiques, culinaires, citoyennes...
La fréquentation des accueils de loisirs du mercredi est en moyenne de 50 enfants.
Au vu du fonctionnement satisfaisant de l'accueil de loisirs du mercredi, la municipalité a émis le souhait de poursuivre l'organisation existante sur le PEDT 2024-2027.

- ***Les objectifs pédagogiques :***

L'équipe pédagogique a défini ensemble les objectifs pédagogiques auxquels elle va répondre lors des différents temps d'accueil de loisirs et notamment lors du temps du mercredi.
Ces objectifs découlent du projet éducatif local et du projet éducatif territorial. Ils sont communs aux différents temps d'accueil de loisirs afin d'offrir un parcours cohérent aux enfants fréquentant ces différents accueils.
Sur le temps du mercredi, ces objectifs visent également à répondre à la charte du Plan Mercredi qui est de :

- Veiller à la complémentarité éducative des temps familiaux et scolaires,
- Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier les enfants en situation de handicap,
- Inscrire les activités périscolaires sur le territoire en relation avec ses acteurs,
- Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale.

Les objectifs pédagogiques sont :

Les intentions éducatives	Les objectifs généraux
Accompagner le développement de l'enfant	« Un cadre qui fait repère » ASSURER UN CADRE STRUCTURE QUI PARTICIPE A LA CONSTRUCTION DE REPERES CHEZ L'ENFANT « L'imaginaire qui fait grandir » INVITER L'ENFANT A VIVRE DES MOMENTS OU IL SE CONSTRUIT UN IMAGINAIRE QUI VA LUI PERMETTRE DE CREER DES IDEES ORIGINALES ET INHABITUELLES DANS LE BUT D'ENRICHIR SON APPRENTISSAGE « Le faire soi-même » PERMETTRE A L'ENFANT D'EVOLUER A SON RYTHME ET DE LE LAISSER FAIRE PAR LUI-MEME
Apprentissage de la vie en collectivité	« Le vivre-ensemble » APPREHENDER LE VIVRE-ENSEMBLE AFIN DE CREER DE LA COHESION AU SEIN DU GROUPE « La participation qui fait projet » FAVORISER LA PARTICIPATION DE L'ENFANT AFIN QU'IL SOIT ACTEUR DE SES TEMPS DE LOISIRS

L'enfant acteur de ses loisirs

Des temps « Fais ton activité » seront proposés afin que les enfants puissent décider de leur programme d'animation.

De l'importance de « ne rien faire »

Le mercredi doit permettre la coupure avec le rythme des jours scolaires. C'est pourquoi, il est important d'instaurer des espaces et des temps calmes à différents moments de la journée qui laissent la possibilité aux enfants de « ne rien faire » lorsqu'ils en ressentent le besoin. Ces espaces peuvent être l'occasion d'activités sensorielles ou autres activités calmes.

- ***Le mode de fonctionnement :***

Les accueils de loisirs périscolaires du mercredi de Plumergat bourg et de la section Mériadec accueillent les enfants âgés de 3 à 12 ans. Ils sont déclarés auprès de la DDJSCS pour accueillir au maximum 30 enfants de moins de 6 ans et 40 enfants de plus de 6 ans.
L'accueil de loisirs de Plumergat bourg se situe 1 bis Rue Parc Guenner, dans les mêmes locaux que l'accueil périscolaire.
L'accueil de loisirs de la section Mériadec se situe 3 rue Victor Graux, dans les mêmes locaux que l'accueil de l'école de Xavier Grall.

Le mercredi, les enfants sont accueillis à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas sur les horaires suivants :

-De 7h30 à 9h30 : accueil
-De 11h45 à 12h : accueil et départ
-De 13h30 à 14h : accueil et départ
-De 17h à 18h30 : départ

Les enfants sont répartis par tranches d'âges :

-Le matin : PS-MS-GS/CP-CE1/CE2-CM1-CM2
-L'après-midi : PS-MS/MS-GS/CP-CE1/ CE2-CM1-CM2

- ***Les activités***

Les activités proposées seront différentes en fonction de la tranche d'âge des enfants et de la période. Elles s'articuleront par rapport aux groupes d'âges : PS-MS-GS; CP-CE1 ; CE2-CM1-CM2.
Les activités ne sont pas une finalité mais un moyen pour atteindre un ou plusieurs objectifs de notre projet.
Plusieurs types d'activités seront proposés aux enfants de manière alternative :

→ Le jeu, sous ses différentes formes (jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de fiction, de construction, grands jeux...),
→ Des activités manuelles, plastiques : avec des matériaux et techniques diversifiés afin de favoriser l'expression, la créativité, la motricité, etc.

→ Des activités de découverte : sorties, visites de musée, cinéma, théâtre, découverte du milieu urbain, découverte d'autres milieux...

→ Des activités d'expression : arts dramatiques, cirque, écritures, contenus multimédias

→ Des activités physiques et sportives : découverte des sports classiques et pratiques sportives détournées (grands jeux etc.).

Les activités proposées doivent permettre à l'enfant de pouvoir prendre part à celles-ci de manière individuelle ou collective. Elles sont modulables afin de s'adapter à chacun et que tous les enfants puissent y participer. Elles peuvent être proposées sous forme d'ateliers tournants, au long cours, ou éphémères etc.

- ***Quelques exemples de projets du mercredi :***

- *Projet culture :*

Avec l'ouverture programmée de la médiathèque en août 2024, des projets transversaux vont être développés afin que les enfants s'approprient ce nouvel équipement.
Des sorties culturelles seront également proposées afin d'ouvrir les enfants à différents domaines culturels tels que la danse, la musique, le théâtre, le patrimoine.

- *Projet sur l'autonomie et la responsabilisation* :

Chez les maternelles nous mettons en place des outils pour développer l'autonomie de l'enfant.
Exemple : les enfants ont un porte manteau nominatif où ils cochent le matin s'ils arrivent avec un manteau, un gilet, un sac et/ou un chapeau.

Chez les élémentaires, nous travaillons sur la notion de l'autonomie vers la responsabilisation à travers :

La définition des règles de vie par les enfants
L'apprentissage de la résolution de conflits entre pairs
L'expression et la gestion de ses émotions

- *Projet Ça cartonne !*

Projet initié par les services Jeunesse d'AQTA, les enfants participeront à une course en bateau en carton au port de St Goustan. Les enfants vont ainsi tout au long de l'année construire leurs bateaux, développant leur créativité et leur esprit de coopération à travers un projet partagé par l'ensemble des enfants d'élémentaires.

- *Projets en lien avec les projets d'école :*

Au cours de chaque année scolaire, nous souhaiterions travailler sur un projet commun en lien avec les projets d'école et notre projet pédagogique. Ce projet émanerait de l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire.

Les modalités d'inscription :

Depuis le 1er mai 2023, la municipalité a mis en place un Portail Familles. Les demandes d'inscriptions ainsi que les réservations aux services périscolaires et extrascolaires municipaux sont désormais possibles depuis leur espace personnel, offrant ainsi davantage de liberté et de souplesse d'organisation pour les familles. Le Portail est directement lié au logiciel de facturation et aux outils de pointage.
Les réservations ou les annulations peuvent se faire au plus tard le lundi précèdant le mercredi avant 12h.

La tarification

La municipalité a mis en place une tarification modulée en fonction des ressources de la famille sur l'ensemble des accueils de loisirs afin de permettre à chaque enfant de pouvoir participer aux activités mises en place.

QF	de 0€ à 600€	De 601€ à 863€	de 864€ à 1141€	1142€ et plus	Extérieurs ou non transmis
demi-journée	4,04 €	6,53 €	6,88€	7,22 €	9,45 €
journée	5,25 €	10.08 €	10,61 €	11,14 €	14,70 €
repas	2.90 €	3,50 €	3,60 €	3,70 €	4,50 €
Activités exceptionnelles	3,31 €	3,59 €	3,78 €	3,97 €	4.83 €

- ***Les moyens matériels (locaux, outils de travail...) et de communication***

Les locaux utilisés

A Plumergat bourg

→ Accueil de loisirs : 2 salles d'activités, la première pour les 3-5 ans, la seconde pour les 6-8 ans,
→ Salle polyvalente de Plumergat : 1 salle d'activité pour les 9-12 ans,
→ Espace multiculturel "les Hermines",
→ Les espaces communs avec l'école publique Arlequin Bleu : la salle de sieste, la salle de motricité, une ancienne salle de classe maternelle et la cour de récréation,
→ Le terrain multisports et le stade de football municipal,
→ La restauration scolaire de Plumergat.

A Mériadec

→ Accueil de loisirs : 3 salles d'activités, la première pour les 3-5 ans, la seconde pour les 6-8 ans, une troisième pour les 9-12 ans
→ Une salle de sieste
→ Une salle de motricité
→ Une cour de récréation
→ Une salle de goûter
→ La restauration scolaire de Mériadec

- ***Les outils de travail :***

Les animateurs pourront utiliser les infrastructures, jeux, jouets et matériels des accueils de loisirs périscolaires. De plus, avant chaque période d'activités, ils auront la possibilité de transmettre une fiche de demande de matériel spécifique pour la réalisation de leurs activités. Le matériel sera acheté dans le respect de l'enveloppe budgétaire allouée.

D'autre part, une enveloppe budgétaire est allouée pour mettre en place des sorties culturelles, artistiques ainsi que pour accueillir à l'accueil de loisirs des intervenants ayant des compétences spécifiques (sportives, scientifiques...)

Les animateurs disposent également d'un minibus 9 places, partagé avec le secteur jeunesse afin de proposer des sorties de proximité avec un petit groupe d'enfants.
Les animateurs disposent d'une heure par semaine dédiée à la préparation des activités du mercredi.

- ***Les moyens humains***

Dans le cadre du plan mercredi, les animateurs recrutés sont nos animateurs permanents ainsi qu'une ATSEM. Ils travaillent tous au sein des deux accueils périscolaires avant et/ou après l'école. Ce choix a été fait de manière à ce que les enfants aient des repères le mercredi, qu'ils viennent de l'école publique de Mériadec ou des écoles de Plumergat bourg. De plus, il est plus facile de travailler en cohérence sur les différents temps d'accueil de loisirs avec la même équipe. Cela permet de faire évoluer plus rapidement nos projets et d'y donner du sens.

Dans le cadre de l'accueil du mercredi, les moyens humains suivants sont mis en place :
En fonction des effectifs, des animateurs supplémentaires diplômés BAFA ou CAP Petite Enfance peuvent être recrutés de manière ponctuelle.

Direction de l'accueil périscolaire de Plumergat Bourg		
Chez les 3-5 ans	Chez les 6-8 ans	Chez les 9-12 ans
-1 animateur-rice -1 ATSEM	-1 animateur-rice	-2 animateurs-rices
Direction de l'accueil périscolaire de la section Mériadec		
Chez les 3-5 ans	Chez les 6-8 ans	Chez les 9-12 ans
-2 animateurs-rices	-2 animateurs.rice	-1 animateur-rice

- ***Les moyens de communication :***

En ce qui concerne les moyens de communication, la mise en place du Portail Famille permet de centraliser la communication faites aux familles, de rendre accessibles en téléchargement les programmes d'animation du mois, les communications importantes, les photos d'animations réalisées etc.
Des affichages sont également effectués à l'entrée des accueils ainsi que des mailings.

4 *L'évaluation*

- ***Le comité de pilotage***

Un comité de pilotage est mis en place afin de mener un travail de concertation avec les différents acteurs éducatifs du territoire.

Le *comité de pilotage* est composé de :

- Les élus : Maire, adjoints et membres de la commission municipale enfance-jeunesse,
- Un directeur et un enseignant de chaque école du territoire,
- Deux parents délégués élus de chaque école,
- Le personnel du service enfance jeunesse (responsable enfance jeunesse, deux directrices des accueils périscolaires),
- D'autres personnes (agents municipaux, responsables d'associations, personnes ressources...) pourront être concertées au fur et à mesure de l'avancement de notre réflexion,
- Les représentants des institutions départementales (IEN, DASEN, DDCS, CAF) pourront être conviés afin d'intervenir selon leur champ de compétences, par rapport aux besoins ou aux demandes.

Le comité de pilotage se réunira au minimum une fois par an pour réaliser le suivi et l'évaluation du projet. Des réunions pourront être également mises en place pour travailler sur une thématique particulière du PEDT.

Afin de faire une évaluation avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire, le comité de pilotage se réunira une fois par année scolaire.
Au besoin, des groupes de travail ou de suivi sur des thématiques particulières pourront être mis en place.

- ***Les modalités d'évaluation***

Afin d'évaluer la cohérence du projet ainsi que la pertinence et l'efficacité du projet au regard des objectifs fixés au préalable, les modalités et les critères d'évaluation suivants seront mis en place :

- Evaluation quantitative et qualitative des temps périscolaires et notamment du mercredi sera réalisée lors des comités de pilotage (apport des éléments des écoles, des parents d'élèves, du service enfance jeunesse et des élus),
- Une évaluation sera faite auprès des enfants chaque année,
- Deux rencontres entre la responsable enfance jeunesse (coordinatrice du PEDT) et les directeurs d'écoles ainsi que les enseignants seront mises en place pour :
 - échanger sur le contenu des activités périscolaires dont celles du mercredi afin de voir s'il correspond bien pour les enfants à un apport de connaissances en complémentarité avec les projets d'école et les programmes scolaires,
 -échanger sur le fonctionnement et l'organisation des temps périscolaires dont ceux du mercredi, la mutualisation des locaux...

- Des réunions bilans seront mises en place avec l'équipe d'animateurs, à chaque fin de période d'activités c'est-à-dire entre chaque période de vacances scolaires. Ces bilans permettront de faire le point entre les activités réalisées et les objectifs fixés.

Ces modalités d'évaluation permettront de mesurer le chemin, de faire évoluer ou modifier les objectifs fixés dans un souci de cohérence, et de réadapter ou réajuster les actions proposées. Ainsi, l'évaluation permettra l'amélioration et la continuité du projet.

- ***Perspectives***

<u>L'ouverture d'un Espace jeunes dans le secteur Mériadec</u> :

Actuellement, sur le territoire, il n'existe que l'Espace Jeunes de Plumergat bourg qui ne permet pas de répondre à l'ensemble des demandes de fréquentation des jeunes. En outre, les jeunes de Mériadec doivent également faire face à la difficulté de la mobilité pour se rendre à Plumergat.
Une antenne du service jeunesse à Mériadec apparaît pertinente néanmoins, l'absence de locaux adaptés et disponibles ne permet pas d'envisager une ouverture dans le temps du PEDT.

Le Maire
Madame Sandrine CADORET

